

REGISTRE des DELIBERATIONS**DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du Conseil Municipal****Jeudi 30 avril 2026**

Date de la convocation : 14 avril 2026

Date de l'affichage : 14 avril 2026

La séance débute à 20h30 et se termine à 22h

Le Maire,
Jean-Luc CANTALOUBE

Ouverture de la séance sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Maire de Terre-De-Bancalié,

Jean-Luc CANTALOUBE, Pierre CALVIGNAC, Marie-Christine PAYRASTRE, Georges KIRTAVA, Morgane MENUT, Alain RAMADE, Maxime SOULET, Nathalie BERLOU, Jean-Marc ZÉNON, Nelly GRANIER, Gaëlle MICHEL, Lionel VIGUIER, Julien DUQUESNOY, Jean-François BIAU, Flavien CHAMAYOU, Anaïs SALVAN, Justine GAILLAC, Amandine LANET

Formant la majorité des membres en exercice

Sont représentés : Sylvain ESLAN (pouvoir donné à Justine GAILLAC), Vincent BOUVIER (pouvoir donné à Georges KIRTAVA), Virginie SOREZE (pouvoir donné à Nelly GRANIER), Audrey CALMELS (pouvoir donné à Jean-Marc ZÉNON), Mathilde CHARLON (pouvoir donné à Morgane MENUT)

Flavien CHAMAYOU est désigné en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

Point n°1 : Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 9 avril 2026

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 9 avril 2026.

Point n°2 : Décisions du maire

Monsieur le Maire donne communication au Conseil Municipal des décisions prises par délégation en vertu de l'article L 2222-22 du code général des collectivités territoriales depuis la dernière séance du Conseil Municipal :

N° de la décision	Date de la décision	Objet de la décision
28/2026	09/04/2026	Devis avec l'entreprise AMG AUDIOVISUEL d'Albi pour la remise en état d'un micro de la sonorisation de la salle des fêtes de Roumégoux pour un montant de 37,50€ HT
29/2026	09/04/2026	Devis avec l'agence CHAUSSON de Réalmont pour l'achat de tuiles et liteaux en vue de la remise en état de la toiture du garage du logement situé 25 chemin du Buc pour un montant de 1662,62€ HT (dont 42€ de consigne pour palettes)
30/2026	10/04/2026	Devis avec la carrosserie VIRAZELS de Laboutarié pour la réparation d'une vitre de porte du véhicule Renault Master pour un montant de 367,78€ HT
31/2026	10/04/2026	Devis avec la carrosserie VIRAZELS de Laboutarié pour la

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 23

REGISTRE des DELIBERATIONS**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Maire,
Jean-Luc CANTALOUBE

Séance du Conseil Municipal**Jeudi 30 avril 2026**

Date de la convocation : 14 avril 2026

Date de l'affichage : 14 avril 2026

La séance débute à 20h30 et se termine à 22h

		réparation du pare-brise du véhicule Renault Master pour un montant de 589,70€ HT
32/2026	13/04/2026	Renonciation au droit de préemption urbain pour un bien bâti de 484 m ² situé 1 rue de la rivière (260 E 157, 260 E 213 et 260 E 215)
33/2026	13/04/2026	Renonciation au droit de préemption urbain pour un bien bâti de 101 m ² situé 3 rue des écoles (260 E 10 et 260 E 11)
34/2026	13/04/2026	Renonciation au droit de préemption urbain pour un bien bâti de 1415 m ² situé 12 chemin de Razisse (301 A 639)
35/2026	14/04/2026	Avenant n°1 au marché avec la SARL Mikaël TOURNIER de Saint-Juéry pour les travaux de peintures et finitions de l'opération de rénovation de deux logements à Terre-Clapier (lot 10) : plus-value pour la dépose de tapisserie, fourniture et pose d'une toile de verre à peindre dans le logement n°2, soit une plus-value de 679,65€ HT

Point n°3 : Adoption des comptes financiers uniques 2025

Monsieur Pierre CALVIGNAC est désigné Président de la séance pour ce point de l'ordre du jour.

Délibération n°2026/21 : Adoption du compte financier unique 2025 - Budget principal

Le compte financier unique du budget principal de la commune fait état des résultats suivants :

1) Résultat de l'exercice 2025

Section de fonctionnement

Dépenses : 1 478 814,61€

Recettes : 1 744 836,35€

Soit un excédent de fonctionnement de : 266 021,74€

Section d'investissement

Dépenses : 810 251,03€

Recettes : 916 034,24€

Soit un excédent d'investissement de : 105 783,21€

2) Résultat de clôture et résultat global 2025

	Résultat de clôture de l'exercice 2024	Part affectée à l'investissement exercice 2025	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture de l'exercice 2025

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 23

REGISTRE des DELIBERATIONS**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Maire,
Jean-Luc CANTALOUBE

Séance du Conseil Municipal**Jeudi 30 avril 2026**

Date de la convocation : 14 avril 2026

Date de l'affichage : 14 avril 2026

La séance débute à 20h30 et se termine à 22h

Investissement	-209 570,24 €		105 783,21€	-103 787,03€
Fonctionnement	903 320,50 €	441 661,24 €	266 021,74€	727 681€

Jean-Luc CANTALOUBE, Maire, quitte la séance et ne prendra pas part au vote du compte financier unique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le compte financier unique 2025 du budget principal de la commune qui ne présente aucune anomalie et/ou discordance entre les comptes tenus par l'ordonnateur d'une part et ceux tenus par le comptable public d'autre part.

Délibération n°2026/22 : Adoption du compte financier unique 2025 - Budget annexe lotissement Les Vignes

Le compte financier unique du budget annexe du lotissement Les Vignes fait état des résultats suivants :

1) Résultat de l'exercice 2025

Section de fonctionnement

Dépenses : 0€

Recettes : 0€

Soit un résultat nul en fonctionnement

Section d'investissement

Dépenses : 0€

Recettes : 0€

Soit un résultat nul d'investissement

2) Résultat de clôture et résultat global 2025

	Résultat de clôture de l'exercice 2024	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture de l'exercice 2025
Investissement	-1 000,33 €	0 €	-1 000,33€
Fonctionnement	0 €	0 €	0 €

Jean-Luc CANTALOUBE, Maire, quitte la séance et ne prendra pas part au vote du compte financier unique.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 23

REGISTRE des DELIBERATIONS

Le Maire,
Jean-Luc CANTALOUBE

DU CONSEIL MUNICIPAL**Séance du Conseil Municipal****Jeudi 30 avril 2026**

Date de la convocation : 14 avril 2026

Date de l'affichage : 14 avril 2026

La séance débute à 20h30 et se termine à 22h

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le compte financier unique 2025 du budget annexe du lotissement Les Vignes qui ne présente aucune anomalie et/ou discordance entre les comptes tenus par l'ordonnateur d'une part et ceux tenus par le comptable public d'autre part.

Monsieur le Maire réintègre la séance et reprend la présidence.

Point n°4 : Affectations des résultats 2025

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement du budget annexe lotissement Les Vignes est nul. Le résultat cumulé de la section d'investissement de - 1 000,33€ est affecté automatiquement en dépenses au compte 001 – Solde d'exécution de la section d'investissement.

Délibération n°2026/23 : Affectation des résultats 2025 – Budget principal

Considérant le résultat de clôture du budget principal constaté suivant :

- Un déficit cumulé de la section d'investissement de 103 787,03€
- Un excédent cumulé de la section de fonctionnement de 727 681€

Considérant que seul le résultat cumulé de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat,

Considérant que le résultat cumulé de la section d'investissement de - 103 787,03€ sera affecté en dépenses au compte 001 – Solde d'exécution de la section d'investissement,

Considérant un solde négatif des restes à réaliser 2025 de 432 550€,

	Résultat de clôture de l'exercice 2024	Part affectée à l'investissement exercice 2025	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture de l'exercice 2025	Restes à réaliser 2025	Solde des restes à réaliser 2025
Investissement	-209 570,24 €		105 783,21€	-103 787,03€	652 250€ 219 700€	-432 550€
Fonctionnement	903 320,50 €	441 661,24 €	266 021,74€	727 681€		

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de la section de fonctionnement, comme suit :

- En recettes d'investissement, au compte 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés, pour un montant de 536 337,03€ ;
- En recettes de fonctionnement, au compte 002 – Résultat de fonctionnement reporté, pour un montant de 191 343,97€

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 23

REGISTRE des DELIBERATIONS**DU CONSEIL MUNICIPAL****Le Maire,**
*Jean-Luc CANTALOUBE***Séance du Conseil Municipal****Jeudi 30 avril 2026**

Date de la convocation : 14 avril 2026

Date de l'affichage : 14 avril 2026

La séance débute à 20h30 et se termine à 22h

Point n°5 : Mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement pour le budget principal et ses budgets annexes**Délibération n°2026/24 :**

La commune de Terre-De-Bancalié a adopté la nomenclature M57 au 1^{er} janvier 2023. C'est dans ce cadre que la commune est appelée à définir chaque année la politique de fongibilité des crédits pour les sections de fonctionnement et d'investissement. En effet, la nomenclature M57 donne la possibilité pour l'exécutif, si l'Assemblée l'y a expressément autorisé, de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de la section.

Cette disposition permet de disposer de plus de souplesse budgétaire puisqu'elle offre au Conseil municipal le pouvoir de déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de la section concernée. Cette disposition permettrait notamment d'amender, dès que le besoin apparaîtrait, la répartition des crédits afin de les ajuster au mieux, sans modifier le montant global des sections. Elle permettrait également de réaliser des opérations purement techniques sans attendre.

Dans ce cas, le Maire serait tenu d'informer l'assemblée délibérante des mouvements de crédits opérés lors de sa plus proche séance.

Au-delà du plafond fixé par l'assemblée délibérante jusqu'à 7,5 %, les virements de chapitre à chapitre nécessitent le vote par l'assemblée délibérante d'une décision modificative ou peuvent être prévus à l'occasion de l'adoption du budget supplémentaire.

L'adoption de ces délibérations budgétaires sera suivie d'une transmission au représentant de l'État en vue du contrôle de légalité et du contrôle budgétaire et sera accompagnée de l'envoi d'un nouveau flux budgétaire à Hélios.

Vu l'article L5217-10-6 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget et à signer tout document s'y rapportant. Cette autorisation concerne le budget principal et ses budgets annexes.

Point n°6 : Vote des taux 2026**Délibération n°2026/25 :**

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 23

REGISTRE des DELIBERATIONS**DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du Conseil Municipal****Jeudi 30 avril 2026**

Date de la convocation : 14 avril 2026

Date de l'affichage : 14 avril 2026

La séance débute à 20h30 et se termine à 22h

Le Maire,
Jean-Luc CANTALOUBE

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que les taux d'imposition des taxes votés par l'Assemblée délibérante au titre de l'année 2025 étaient les suivants :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 47,12 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 59,87 %
- Taxe d'habitation : 8,30%

Monsieur le Maire propose de reconduire ces taux pour 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer les taux d'imposition au titre de l'année 2026, comme suit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 47,12 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 59,87 %
- Taxe d'habitation : 8,30%

Point n°7 : Vote des budgets primitifs 2026**Délibération n°2026/26 : Vote du budget primitif 2026 – Budget principal**

Vu la réunion de travail du Conseil Municipal relative à la préparation budgétaire qui s'est tenue le 9 avril en mairie,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2026/24 du 30 avril 2026,

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée un projet de budget primitif principal, pour l'exercice 2026, équilibré, en recettes et en dépenses, à :

- 1 860 951,97€ en section de fonctionnement
- 5 026 989€ en section d'investissement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, ledit budget primitif principal, présenté au titre de l'exercice 2026, en section d'investissement et en section de fonctionnement.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) et à signer tout document s'y rapportant.

Délibération n°2026/27 : Vote du budget primitif 2026 – Budget annexe lotissement Les Vignes

Vu la réunion de travail du Conseil Municipal relative à la préparation budgétaire qui s'est tenue le 9 avril en mairie,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2026/24 du 30 avril 2026,

REGISTRE des DELIBERATIONS**DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du Conseil Municipal****Jeudi 30 avril 2026**

Date de la convocation : 14 avril 2026

Date de l'affichage : 14 avril 2026

La séance débute à 20h30 et se termine à 22h

Le Maire,
Jean-Luc CANTALOUBE

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée un projet de budget annexe primitif lotissement Les Vignes, pour l'exercice 2026, équilibré, en recettes et en dépenses, à :

- 26 008,33€ en section de fonctionnement
- 2 000,66€ en section d'investissement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, ledit budget annexe primitif lotissement Les Vignes, présenté au titre de l'exercice 2026, en section d'investissement et en section de fonctionnement.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) et à signer tout document s'y rapportant.

Point n°8 : Vote des subventions aux associations 2026

Nathalie BERLOU, Flavien CHAMAYOU et Amandine LANET quittent la séance en raison de leur engagement au sein d'une association sollicitant une subvention de fonctionnement de la commune. Ils ne prendront pas part au vote.

Délibération n°2026/28 :

Vu la réunion de travail du Conseil Municipal relative à la préparation budgétaire qui s'est tenue le 9 avril en mairie,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de verser les subventions aux associations au titre l'année 2026 comme suit :

Société de chasse de Ronel	100 €
Société de chasse de Roumégoux	100 €
Société de chasse de Terre-Clapier	100 €
Société de chasse de Saint-Lieux-Lafénasse	100 €
PG-CATM	50 €
FNACA	50 €
Union fédérale des anciens combattants de Centre Tarn	100 €
Croix Rouge française (antenne de Réalmont)	500 €
Amicale des sapeurs-pompiers de Réalmont	200 €
Lutte contre le cancer	200 €

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 23

REGISTRE des DELIBERATIONS

Le Maire,
Jean-Luc CANTALOUBE

DU CONSEIL MUNICIPAL**Séance du Conseil Municipal****Jeudi 30 avril 2026**

Date de la convocation : 14 avril 2026

Date de l'affichage : 14 avril 2026

La séance débute à 20h30 et se termine à 22h

La fève des rois (musée de Ronel)	200 €
ADMR de Réalmont	1 000 €
ADMR de Teillet	1 500 €
Génération Mouvement Dénat, Fauch, Labastide-Dénat, Ronel	300 €
Génération Mouvement Lézert Dadou	400 €
APE du collège de Réalmont	200 €
APE du SRPI	750 €
APE de l'école de Lafenasse	450 €
Association Catholique des Enfants (ACE)	150 €
La boule Fenassole	1 000 €
Foyer rural de Ronel	1 200 €
Comité des fêtes de Roumégoux	1 000 €
Comité des fêtes de Saint-Antonin	1 700 €
Comité des fêtes de Terre-Clapier	1 000 €
Comité des fêtes de Saint-Lieux-Lafenasse	1 000 €
Association sportive et culturelle travetoise	1 200 €
Atelier Fenassol	650 €
Castelroc en Arifadès	1 000 €
TOTAL	16 200€
Dépenses additives exceptionnelles	1 300

Nathalie BERLOU, Flavien CHAMAYOU et Amandine LANET réintègrent la séance.

Point n°10 : Questions diverses

Flavien CHAMAYOU alerte sur la dégradation de l'état général de la salle des fêtes de Saint-Antonin et sur la disparition de vaisselle, notamment du fait de l'absence d'états des lieux entrants et sortants pour les associations. Il est décidé qu'un groupe de travail sera constitué par des conseillers municipaux volontaires afin de réétudier les modalités de gestion des salles communales.

Nelly GRANIER interroge Pierre CALVIGNAC sur le calendrier du faucardage : le lancement du premier passage de l'épaveuse - qui ne concerne que les banquettes au printemps - est imminent, il est programmé pour début mai.

REGISTRE des DELIBERATIONS**DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du Conseil Municipal****Jeudi 30 avril 2026**

Date de la convocation : 14 avril 2026

Date de l'affichage : 14 avril 2026

La séance débute à 20h30 et se termine à 22h

Le Maire,
Jean-Luc CANTALOUBE

Jean-François BIAU expose à l'Assemblée le fait qu'il a été interpellé au sujet de la circulation particulièrement dangereuse au Trivalou qui mériterait une évolution de la signalisation routière.

Nathalie BERLOU réitère sa demande de réexaminer les heures d'extinction de l'éclairage public en période estivale.

Morgane MENUT informe le Conseil Municipal de l'installation récente du centre communal d'action sociale et du vote du budget de la structure. Le Conseil d'Administration travaille actuellement à l'organisation d'Octobre Rose et du goûter des aînés qui devraient se tenir respectivement les 4 octobre à Roumégoux et 12 décembre à Lafenasse.

Marie-Christine PAYRASTRE rappelle que la cérémonie de commémoration du 8 mai se déroulera au Travet.

Pierre CALVIGNAC communique une information émanant de Trifyl. Il est proposé à l'ensemble des élus une série de visites et temps de découverte des équipements et actions du syndicat :

Lab. Energia, traite et valorise l'ensemble
des poubelles noires et des sacs orange (biodéchets),
3316 route de Sieurac – 81300 Labessière-Candeil
Mardi 16 juin 2026 à 18h00
Jeudi 18 juin 2026 à 18h00

Brugeria, Centre de tri des collectes sélectives,
265 Av. François Mitterrand, 81290 Labruguière
Mardi 9 juin 2026 à 18h00
Jeudi 11 juin 2026 à 18h00

Blaia, unité de préparation du tout-venant
La Tronquie ZI de, 81400 Blaye-les-Mines
4 juin 2026 à 13h30

Il ajoute qu'il est également possible de programmer à une autre date une visite dédiée au Conseil Municipal.

Monsieur le Maire précise que Pierre CALVIGNAC sera désigné référent communal « déchets » auprès de Trifyl.

En raison de contraintes de calendrier liées au projet de groupe scolaire/centre de loisirs d'une part et à la préparation des élections sénatoriales d'autre part, deux séances du Conseil Municipal se tiendront dans les semaines qui viennent : mardi 26 mai et vendredi 5 juin.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 23

REGISTRE des DELIBERATIONS**DU CONSEIL MUNICIPAL****Le Maire,**
*Jean-Luc CANTALOUBE***Séance du Conseil Municipal****Jeudi 30 avril 2026**

Date de la convocation : 14 avril 2026

Date de l'affichage : 14 avril 2026

La séance débute à 20h30 et se termine à 22h

Numéro d'ordre des délibérations :

2026/21	Adoption du compte financier unique 2025 - Budget principal – adoption à l'unanimité
2026/22	Adoption du compte financier unique 2025 - Budget annexe lotissement Les Vignes – adoption à l'unanimité
2026/23	Affectation des résultats 2025 – Budget principal – adoption à l'unanimité
2026/24	Mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement pour le budget principal et ses budgets annexes – adoption à l'unanimité
2026/25	Vote des taux 2026 – adoption à l'unanimité
2026/26	Vote du budget primitif 2026 – Budget principal – adoption à l'unanimité
2026/27	Vote du budget primitif 2026 – Budget annexe lotissement Les Vignes – adoption à l'unanimité
2026/28	Vote des subventions aux associations 2026 – adoption à l'unanimité

8 délibérations ont été prises lors de la séance du Conseil Municipal, n°2026/21 et n°2026/28.

REGISTRE des DELIBERATIONS**DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du Conseil Municipal****Jeudi 30 avril 2026**

Date de la convocation : 14 avril 2026

Date de l'affichage : 14 avril 2026

La séance débute à 20h30 et se termine à 22h

Le Maire,
*Jean-Luc CANTALOUBE***FEUILLE DE PRESENCE
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 30 AVRIL 2026 A 20H30**

NOM	ETAT DES PRESENCES ET DES PROCURATIONS
Jean-Luc CANTALOUBE	Présent
Pierre CALVIGNAC	Présent
Marie-Christine PAYRASTRE	Présente
Georges KIRTAVA	Présent
Morgane MENUT	Présente
Alain RAMADE	Présent
Maxime SOULET	Présent

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 23

REGISTRE des DELIBERATIONS**Le Maire,**
*Jean-Luc CANTALOUBE***DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du Conseil Municipal**
Jeudi 30 avril 2026

Date de la convocation : 14 avril 2026

Date de l'affichage : 14 avril 2026

La séance débute à 20h30 et se termine à 22h

Nathalie BERLOU	Présente
Jean-Marc ZÉNON	Présent
Nelly GRANIER	Présente
Sylvain ESLAN	Pouvoir à Justine GAILLAC
Gaëlle MICHEL	Présente
Lionel VIGUIER	Présent
Vincent BOUVIER	Pouvoir à Georges KIRTAVA
Julien DUQUESNOY	Présent
Jean-François BIAU	Présent
Virginie SOREZE	Pouvoir à Nelly GRANIER

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 23

REGISTRE des DELIBERATIONS

Le Maire,
Jean-Luc CANTALOUBE

DU CONSEIL MUNICIPAL**Séance du Conseil Municipal****Jeudi 30 avril 2026**

Date de la convocation : 14 avril 2026

Date de l'affichage : 14 avril 2026

La séance débute à 20h30 et se termine à 22h

Flavien CHAMAYOU	Présent
Anaïs SALVAN	Présente
Audrey CALMELS	Pouvoir à Jean-Marc ZÉNON
Justine GAILLAC	Présente
Amandine LANET	Présente
Mathilde CHARLON	Pouvoir à Morgane MENUT

SIGNATURE DU PROCES-VERBAL ET DES DELIBÉRATIONS**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL****JEUDI 30 AVRIL 2026 A 20H30**

NOM	EMARGEMENT
Le Maire Jean-Luc CANTALOUBE	
Le secrétaire de séance Flavien CHAMAYOU	

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 23